Peut-il y avoir contrainte en matière religieuse? Les siècles précédents ont montré que le choix d'une religion n'était pas toujours dicté par l'élan libre de la conscience humaine. Aujourd'hui en revanche, dans la culture occidentale, la liberté religieuse fait partie des acquis de la modernité. L'étude que voici se propose de relever diverses problématiques illustrant le passé récent et l'actualité de cette question, dans la lumière de la déclaration du concile Vatican II sur la liberté religieuse.

Renata Latala, diplômée en histoire de l'Université Jagellonne à Cracovie, a poursuivi les études post-grade à l'Institut européen de l'Université de Genève. Actuellement elle prépare une thèse de doctorat à l'Institut d'histoire contemporaine à l'Université de Fribourg.

Jacques Rime, prêtre du diocèse de Lausanne, Genève et Fribourg, est curé de deux paroisses dans le canton de Fribourg. Il a défendu une thèse en histoire de l'Eglise relative à la biographie du cardinal Charles Journet.

LIBE CA
ME201 524 50 20
9 782827
22 €

ISBN 978-2-8271-1054-4

Studia Friburgensia

Renata Latala / Jacques Rime (éd.)

Liberté religieuse et Eglise catholique

Héritage et développements récents